Cohérences
des Projets et des Hommes

V.2021.09

IA, éthique et risques psychosociaux

Anxiété face à l'IA, cadre légal, usage responsable

Public

Managers, RH, membres du CSE, préventeurs, toute personne impliquée dans l'accompagnement du changement

Prérequis

Aucun

Durée

0,5 jour, soit 3 heures et 30 minutes

Dates et lieu

1 avril 2027 à Niort – *Date limite d'inscription : 1 mars 2027*

Nombre de stagiaires

4 personnes minimum - 12 personnes maximum

Coût pédagogique

195 € nets de taxes

Intervenante

Dorothée JARRY ROUSSELLE

Objectifs pédagogiques

Identifier les risques psychosociaux liés à l'arrivée de l'IA dans les organisations (anxiété, perte de sens, surcharge, sentiment de surveillance)
Distinguer un usage éthique d'un usage problématique de l'IA au travail
Repérer les signaux d'alerte chez les collaborateurs et savoir y répondre
Situer le cadre légal (RGPD, droits des salariés) dans une démarche de prévention

Méthodes pédagogiques

Etude de cas et mises en situation
Echanges collectifs sur le vécu et les craintes des participants
Construction d'une grille de vigilance transposable en entreprise

IA, éthique et risques psychosociaux

Modalités d'évaluation

Test d'autopositionnement avant et après la formation
Etude de cas en fin de session (analyse d'une situation à risque)
Validation des objectifs pédagogiques par une évaluation de fin de formation
Bilan oral et questionnaire de satisfaction à chaud à l'issue de la formation
Attestation de formation et certificat de réalisation individuels délivrés après la formation

Contenu

Ce que l'IA change dans le vécu au travail

- ✓ Peur de l'obsolescence des compétences, sentiment de dévalorisation, perte de repères métier
- ✓ Surcharge liée à l'attente de gains de productivité mal calibrés
- ✓ Effet de comparaison et de surveillance perçue (suivi de l'activité, évaluation assistée par IA)

Usage éthique vs usage problématique

- ✓ Transparence : les collaborateurs savent-ils quand et comment l'IA est utilisée (recrutement, évaluation, contrôle) ?
- ✓ Consentement et loyauté : ce que le droit du travail encadre déjà (information du CSE, des salariés)
- ✓ Cadre RGPD : toute décision individuelle prise ou influencée par un traitement automatisé (évaluation, tri des candidatures) ouvre des droits spécifiques pour la personne concernée – droit à l'information, droit à une intervention humaine

Repérer et prévenir les risques psychosociaux liés à l'IA

- ✓ Signaux d'alerte : désengagement, résistance au changement, isolement, anxiété exprimée ou masquée
- ✓ Etude de cas : une équipe confrontée à l'arrivée d'un outil IA sans accompagnement
- ✓ Leviers de prévention : communication claire, formation, association des équipes en amont

Construire une démarche responsable dans son organisation

- ✓ Associer le CSE et les préventeurs à tout projet d'intégration de l'IA
- ✓ S'appuyer sur une charte d'usage claire et partagée
- ✓ Plan d'action individuel : premiers réflexes à mettre en place dans son service

Indicateurs de résultats

Nouvelle formation, pas de statistiques